

**Communiqué de presse**

**Grève des enseignants du mardi 26 janvier 2016**

**Accueil des enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques**

Dans le cadre de la grève annoncée du personnel enseignant du 1er degré, la Ville de Colmar assurera un service d'accueil pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques, le 26 janvier prochain, dans les conditions définies par la loi. Tout en respectant le droit de grève reconnu aux personnels de l'Education Nationale, la Ville de Colmar est en effet soucieuse de préserver la liberté des familles qui doivent pouvoir organiser au mieux leurs activités professionnelles et familiales.

Pour les parents qui le peuvent, il est toutefois recommandé de ne pas envoyer leur enfant à l'école ce jour-là.

Il est précisé que la restauration scolaire et les activités périscolaires dans les écoles fonctionneront.

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)

**Marion Morant**

+ 33 (0)3 89 20 67 53

[contact@colmar.fr](mailto:contact@colmar.fr)